

# Sensibilisation aux risques électriques

## Réf. SEN-EL

### Durée

1 jour (7h)

### Public concerné

Responsables d'entreprises, de services et de travaux ayant en charge la délivrance et le contrôle des habilitations électriques

### Prérequis

Aucune connaissance préalable

### Répartition

Cours : 90 %

Etude de cas : 10 %

### Méthodes pédagogiques

- Remise d'un support de cours
- QCM en fin de stage

### Formation

Expert formateur expérimenté dans les domaines de l'électricité industrielle et tertiaire

### Tarifs

Distanciel : à partir de 390 € HT / par stagiaire

Intra entreprise : [Nous consulter](#)

## Objectif de la formation

- Découvrir les risques électriques, les moyens de protection et de prévention
- Connaître la réglementation et les différents niveaux d'habilitation

## Contenu de la formation

### Dangers de l'électricité

- Statistiques des accidents du travail
- Cas réels d'accidents d'origine électrique (humains et matériels)
- Causes et conséquences des accidents d'origine électrique
- Seuils de dangers de l'électricité

### Dispositions réglementaires

- Code du travail, code civil et code pénal
- Décrets, arrêtés et norme NF C 18-510
- Titre d'habilitation et responsabilités de l'employeur
- Types d'opérations (non-électrique, électrique, travail, intervention)
- Niveaux d'habilitation électrique
- Distances et zones d'environnement (champ libre et local électrique)

### Prévention et protection contre le risque électrique

- Prévention et protection contre les risques électriques
- Moyens de protection individuelle et collective

### Conduite en cas d'accident d'origine électrique

- Soins aux électrisés en cas d'accident
- Incendie d'origine électrique



## CONTACT

Aritem  
Le Chalet – Z.I. La Baronnie  
73330 Le Pont de Beauvoisin  
Savoie – France

06 03 24 66 77  
[contact@aritem.com](mailto:contact@aritem.com)

## HORAIRES

Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00  
Fermé les samedi & dimanche



Mentions légales  
Conditions générales d'utilisation

Copyright 2025